

Ecole doctorale de Géographie de Paris
Compte-rendu du Conseil du 21 juin 2022

Présents : B. Baccaïni, A. Boutet, C. Carré, C. Didelon-Loiseau, O. Djerai, C. Fournet-Guérin, A. P. Gomez Mañas, M. Gravari-Barbas, F. Guéguen, M. Jourdam-Boutin, F. Lavigne, G. Magrin, C. Nicolle, G. Palsky, Q. Wackenheim, C. Zaninetti.

Excusés : E. Denis, J. Lombard

Le conseil est ouvert dans la salle 411 de l'Institut de Géographie, à 16 heures.
Le directeur, G. Palsky, constate le pouvoir donné à lui-même par Eric DENIS pour représenter son UMR.

- 1/ Nouvel arrêté sur le doctorat
- 2/ Rattachement de nouveaux DR
- 3/ Étapes de la mise en place d'ADUM
- 4/ Doctorats en cotutelle UNA Europa
- 5/ Renouvellement de la direction de l'ED
- 6/ Questions diverses

1/ Nouvel arrêté sur le doctorat

G. Palsky informe de la discussion en cours sur un nouvel arrêté concernant le doctorat. Il a été examiné au CNESER (*Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche*) le 14 juin. L'arrêté actuel nécessitait des modifications en lien avec les dispositions de la LPR.

Les points principaux envisagés par le ministère :

- Mise en place de contrats doctoraux de droits privés, dans les entreprises et dans les administrations
- Mesures sur le suivi de l'insertion professionnelle des jeunes docteurs
- Proposition d'un serment d'intégrité scientifique, prêté par les jeunes docteurs (à l'issue de leur soutenance)

Deux projets non prévus par la LPR avaient été ajoutés par le ministère :

- La mise en place d'une pré-soutenance
- L'extension du système des comités de suivi individuel, avec en particulier un nouveau rôle de suivi scientifique, et une mise en place dès le début de thèse et un avis décisif dans le passage en deuxième année.

Le CNESER a discuté ce projet d'arrêté pendant près de 5 heures, une soixantaine d'amendements ont été présentés, en partie retenus par le ministère ... Et le texte a été voté, après retrait des deux derniers projets. Nous sommes encore en attente du texte définitif ...

Par ailleurs, le CNESER a voté une motion de la FAGE pour l'amélioration du financement doctoral, précisant 5 objectifs :

- Financer l'intégralité des doctorant·e·s pour leurs recherches grâce à un accès systématisé à un contrat de travail ;
- Permettre la prolongation financière des contrats de travail au-delà des 3 ans ;
- Revaloriser la rémunération des doctorant·e·s et harmoniser le minimum fixé entre les types de contrats ;
- Faire prendre en charge l'ensemble des frais de recherche par les laboratoires et écoles doctorales ;
- Revaloriser la rémunération des vacataires.

A la suite de cette présentation, le conseil discute de la question des comités de suivi. C. Zaninetti indique qu'il devient de plus en plus problématique de trouver suffisamment de personnes pour remplir cette tâche. Certains refusent, d'autres ne répondent pas aux mails

des doctorants. Un appel a été fait à des MCF, mais ils sont déjà sollicités comme représentants des laboratoires. C'est un problème qui touche toutes les ED.

Un CST dès la première année implique de les composer pour 250 doctorants environ. Le système actuel demande à être réformé.

C. Fournet-Guérin indique qu'il est acquis que la mise en place en première année permettra de détecter plus tôt d'éventuels problèmes, et que les CST devront comporter une personne extérieure. L'une des solutions évoquées est de laisser les doctorants choisir eux-mêmes le membre extérieur de leur CST. Cela pose toutefois des difficultés pour des doctorants récemment rattachés aux labos, ou étrangers, qui ont encore peu de contacts. Cette question ne pourra être réglée qu'avec la parution de l'arrêté. Il s'agira d'un des chantiers à envisager à la rentrée prochaine.

2/ Intégration de nouveaux collègues

Kosmas Pavlopoulos, professeur à SU Abu Dhabi, a demandé à inscrire une thèse chez nous, mais il n'a pas d'HDR, donc SU refuse dans l'immédiat de l'inscrire comme DR.

Pour qu'il puisse soumettre sa candidature comme DR, il faut d'abord que notre conseil en prenne la décision, puis, si sa candidature est acceptée, qu'elle soit transmise à la commission recherche de SU.

G. Palsky a fait parvenir le CV. de M. Pavlopoulos. Il le résume pour le conseil. M. P est géologue et géomorphologue. Dans les faits, il a déjà travaillé pour de nombreux programmes de recherche et dirigé une vingtaine de thèses. Il a exercé comme *Full Professor* à l'université Harakopion d'Athènes, entre 2013 et 2020. Son CV indique + de 150 publications, sans toutefois distinguer clairement entre les revues ... Il y a beaucoup de proceedings et de publiés à multiples auteurs, mais sa production scientifique reste très soutenue ... Bref, il n'y a aucune raison de faire obstacle à un collègue qui exerce déjà comme PR et DR.

Vote sur la proposition de rattachement comme DR, à transmettre à SU

Présents 14 ; Exprimés : 14 ; Blancs et nuls : 1 ; NON : 0 ; OUI : 13

La candidature de M. Pavlopoulos est acceptée.

Candidature de Olivier ORAIN

O. Orain est membre de l'UMR 8504 Géographie-Cités, CR CNRS, titulaire de l'HDR.

Selon la nouvelle procédure adoptée dans notre règlement, les membres statutaires des laboratoires sont rattachés sur lettre de demande, accompagnée d'une lettre d'accord du directeur de laboratoire. Le rattachement d'Olivier Orain est donc acté.

3/ Etapes de la mise en place d'ADUM

ADUM se met en place peu à peu, malgré les retards et les blocages. Candice Zaninetti présente au conseil l'interface des doctorants, à laquelle ils auront accès une fois leur compte créé. Ils auront à rentrer au départ un nombre important d'informations, mais cela sera fait une fois pour toutes. Par ailleurs, leur compte restera actif après l'achèvement du doctorat.

C. Zaninetti présente ensuite l'interface des DR. Elle est plus simple, et permet notamment de remplir en ligne, directement, les autorisations d'inscription et de dérogation, sans avoir à faire de lettres.

G. Magrin demande s'il y aura une interface pour les directeurs de laboratoire, leur permettant de saisir de façon synthétique les DR et doctorants rattachés. Cette fonctionnalité n'existe pas encore, la question sera évoquée avec les responsables d'ADUM

4/ Doctorats en cotutelle UNA Europa

M. Gravari-Barbas fait quelques rappels sur les doctorats en cotutelle développés dans le cadre d'UNA Europa. Ces doctorats ont été lancés en 2021-22. Parmi les inscrits se trouvent 4 doctorants de Paris 1, dont 2 sont rattachés à l'EDGP. Ces doctorats ressemblent à tous les autres doctorats en cotutelle, mais disposent d'un parcours doctoral spécifique, valant 30 ECTS, portant sur le patrimoine culturel. Ce parcours comprend des séminaires, workshops, écoles d'été, etc., organisés par l'ensemble des universités partenaires. Au terme de leur doctorat, les étudiants reçoivent un double diplôme, des deux établissements de la cotutelle, dans une discipline ou deux, car la convention de cotutelle peut être interdisciplinaire. Par ailleurs, ils reçoivent en complément de la thèse un certificat en patrimoine culturel, signé cette fois-ci par l'ensemble des universités partenaires.

Les doctorats UNA Europa n'ont pas de financement spécifique, mais peuvent utiliser les financements européens Erasmus, notamment pour leurs mobilités. P1 a mis en concours en 2021 un contrat doctoral fléché sur la thématique du patrimoine culturel (obtenu par une candidate en histoire de l'art, complète Maria Gravari-Barbas)

M. Gravari-Barbas incite les collègues à diffuser l'information et à susciter des candidatures à ce programme doctoral. Dans l'avenir, d'autres thématiques d'UNA Europa pourront intéresser des candidats géographes, comme celle de la santé.

5/ Renouvellement de la direction

G. Palsky partant à la retraite au 1^{er} septembre 2022, il est nécessaire de désigner une nouvelle équipe de direction.

Notre École doctorale est dirigée par un directeur ou une directrice, assisté(e) d'un directeur adjoint ou d'une directrice adjointe, professeur(e)s dans l'un des établissements supports.

Selon notre règlement, une alternance est établie entre les établissements partenaires

A la suite du mandat exercé par G. Palsky, de l'université de Paris 1, la direction passe à la directrice adjointe, C. Fournet-Guérin, de Sorbonne Université, sous réserve de l'accord du conseil de l'ED. Un directeur adjoint ou une directrice adjointe, membre de Paris 1, est choisi(e) pour l'assister, au sein de l'École doctorale. Il/elle devient alors membre du conseil, avec droit de vote. Nous avons enregistré pour cette fonction la candidature de Clarisse Didelon-Loiseau, Professeur à l'université de Paris 1, appartenant à l'UMR 8504 Géographie-Cités.

Un premier vote a lieu pour la direction principale de l'ED.

Votants : 14

Bulletins en faveur de Catherine Fournet-Guérin : 14

Blancs et nuls : 0

Un second vote a lieu pour désigner la directrice adjointe.

Bulletins en faveur de Clarisse Didelon-Loiseau : 14

Blancs et nuls : 0

Les résultats de ces scrutins seront transmis aux commissions recherche des établissements, pour validation.

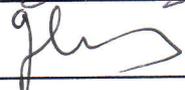
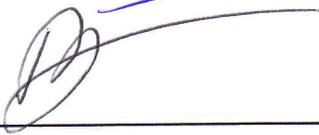
5/ Questions diverses

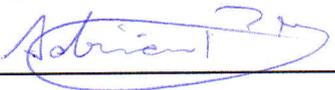
G. Palsky signale que le mandat de 2 ans des élus doctorants s'achèvera à la rentrée, et qu'il sera nécessaire de provoquer de nouvelles élections.

La séance du conseil est close vers 17h15.

CR rédigé par Gilles Palsky, 12 juillet 2022.

Conseil du 21 juin 2022

Conseil du 21 juin 2022		
Représentant(e)s des établissements et des unités de recherche		
Armelle ANDRO	Professeure des universités	
Xavier BERNIER	Professeur des universités	
Éric DENIS	Directeur de recherche	Représenté par Gilles Palsky
Roser CUSSO	Professeure des universités	
Catherine FOURNET-GUÉRIN	Professeure des universités	
Emmanuèle GAUTIER	Professeure des universités	cf. Franck LAVIGNE 
Maria GRAVARI-BARBAS	Professeure des universités	
France GUERIN-PACE	Directrice de recherche	
Géraud MAGRIN	Professeur des universités	
Gilles Palsky	Professeur des universités	
Xavier Desjardins	Professeur des universités	
Candice ZANINETTI	Responsable administrative	
Ouahiba Djerai	Gestionnaire	
<i>Catherine CANDE</i> Membres extérieurs		
Brigitte BACCAÏNI	Inspectrice générale de l'administration du développement durable, CGEDD	
Annabelle BOUTET	Cheffe du pôle Prospective, Veille, Innovation, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires	
Francis DHEE	Enseignant-chercheur	
Frédéric DOBRUSZKES	Enseignant-chercheur	
Anne RUAS	Directrice de recherche	
Représentant(e)s des doctorants		
Marion ALBERTELLI	Doctorante	

Mathilde JOURDAM-BOUTIN	Doctorante	
Adrián P. GÓMEZ MAÑAS	Doctorant	
Lilia KHELIFI	Doctorante	
Tristan DOUILLARD	Doctorant	
Mathilde PEDRO	Suppléant	
Clément NICOLLE	Suppléant	
Thomas ROSENTHAL	Suppléant	
Quentin WACKENHEIM	Suppléant	
Felix GUEGUEN	Suppléant	